

**Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 20 septembre 2011 portant nomination des membres des Conseils supérieurs des Hautes Ecoles**

**A.M. 19-02-2013**

**M.B. 10-04-2013**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, l'article 79;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 janvier 1997 créant le Conseil général des Hautes Ecoles;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement, notamment son article 13, § 1<sup>er</sup>, 10<sup>o</sup>, a);

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Vu l'arrêté ministériel du 20 septembre 2011 portant nomination des membres des Conseils supérieurs des Hautes Ecoles,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - A l'article 6, alinéa 1<sup>er</sup>, 5<sup>o</sup> de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2011 portant nomination des membres des Conseils supérieurs des Hautes Ecoles, les termes « M. Valentin DUMONT » sont remplacés par les termes « M. Romain LABE ».

**Article 2.** - A l'article 12, alinéa 1<sup>er</sup>, 5<sup>o</sup> de l'arrêté ministériel précité, les termes « Mme Marie HANON » sont remplacés par les termes « M. Calogero MAROTTA ».

**Article 3.** - A l'article 14 de l'arrêté ministériel précité sont apportées les modifications suivantes:

1. à l'alinéa 1<sup>er</sup>, 5<sup>o</sup>, les termes « M. Jonathan CRANSFELD » sont remplacés par les termes « Mme Laura MAILER »;

2. à l'alinéa 2, 5<sup>o</sup>, les termes « Mme Mélanie MAZZAGLIA » sont remplacés par les termes « M. Noa IDI KAYA ».

**Article 4.** - Le présent arrêté entre vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 19 février 2013.

J.-Cl. MARCOURT